

## **RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET SOLIDARITÉ**

Les réseaux socionumériques sont constitués d'ensembles d'unités et des relations sociales que ces unités entretiennent les unes avec les autres. C'est, en quelque sorte, une totalité dont les membres présentent un certain degré d'interdépendance. L'existence d'un réseau, explique Bourdieu, n'est pas un donné naturel, ni même un « donné social », constitué une fois pour toutes et pour toujours par un acte social d'institution, mais le produit du travail d'instauration et d'entretien nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles (Bourdieu, 1980, p. 2). Ces réseaux existent depuis toujours et les numériques n'en sont qu'une forme spécifique. La différence tient de ce qu'ils jouent un rôle d'accélérateur à tel point qu'il est devenu courant d'afficher des centaines voire des milliers d'amis sur *Facebook*, *MySpace*, *Viadeo*, *Hi5*... Ces relations sont également rendues intenses parce que les nouveaux médias permettent de livrer des informations très vite. En effet, un des atouts reconnus aux réseaux socionumériques est la capacité de « reliance », c'est-à-dire de répondre à l'isolement des hommes. Comme le tam-tam, le journal, la radio, la télévision... les réseaux socionumériques auraient donc une fonction de « reliance sociale », fonction que Roger Clause définit non seulement en termes de rupture de l'isolement, mais aussi, en terme

de recherche de liens nouveaux, substituts des liens primaires (Clause, 1963, p. 20). Dans la vie ordinaire, il est difficile de découvrir les affinités ; or, ici, un seul clic suffit pour reconnaître tous les amis communs que l'on a avec un élément du réseau, ce qui tend à renforcer la relation. Les ressemblances en matière de goût, les lieux de vacances préférés, les pays, villes et villages d'origine contribuent également au raffermissement des liens et à la construction des formes de solidarités. Il devient donc, sur le plan de la recherche, intéressant de questionner les usages des réseaux socionumériques, de déceler les signes et expressions d'actes solidaires ou de partage, d'observer ce qui se donne à voir sur des réseaux socionumériques considérés comme nouveaux et émergents dans une diaspora « reconnue » par son caractère solidaire. En effet, cette réflexion s'appuie sur des données issues d'une enquête en ligne, réalisée sur la base d'un questionnaire, auprès de soixante-quatre internautes de la diaspora. Nous avons utilisé un échantillon en boule de neige (*snowball sampling*) défini par Jean-Pierre Beaud comme « une technique qui consiste à ajouter à un noyau d'individus, tous ceux qui sont en relation (d'affaire, de travail, d'amitié) avec eux, et ainsi de suite. Il est alors possible de dégager le système de relations existant dans un groupe, qu'un échantillon

probabiliste n'aurait pas permis de découvrir» (Beaud, 2004, p. 226). Cette technique se prête tout particulièrement aux enquêtes sur les réseaux sociaux numériques. Mais nous avons tout de même tenu à contrôler la diffusion en choisissant les « amis » à interroger de façon à limiter les biais possibles. Les personnes interrogées vivent principalement en Europe. Elles sont de nationalité congolaise, algérienne, camerounaise, ivoirienne, guinéenne, marocaine, ou ont acquis la nationalité française ou allemande. Elles sont membres d'un réseau social numérique depuis plus de deux ans (69 %), ont entre 20 et 50 ans (95 %) et sont membres de *Facebook*. Elles se connectent moins de trois heures par semaine (89 %). Leur niveau d'étude est plutôt élevé dans la mesure où 89 % ont un niveau égal ou supérieur au master. En appui à ces entretiens, nous avons procédé à une analyse de sites et groupes *Facebook* retenus pour leur positionnement sur les termes « solidarité » et « entraide ».

Sur le plan conceptuel, le terme diaspora que nous utilisons signifie « dispersion », en grec *sporo*, et désignait à l'origine les migrations des savants grecs qui diffusaient la culture hellénique dans le monde. Aujourd'hui, il désigne les migrants vivants à l'étranger pour des raisons diverses (économiques, politiques, etc.). Quant aux pratiques solidaires, il s'agit de manifestations de tout genre visant à soutenir son semblable dans ses épreuves (maladie, décès d'un proche...) et ses actions les plus diverses : organisation d'un événement, réalisation d'un projet... En effet, la question de la diaspora est nécessairement liée à celle de la solidarité dans la mesure où elle implique une recherche d'amélioration des conditions de vie du pays ou de la région d'origine. Cette étude s'inscrit donc dans la réflexion globale sur la mondialisation des échanges, les usages des technologies de l'information et leur appropriation par les populations les plus diverses. Cette appropriation n'est pas une simple acquisition d'outils techniques,

mais une adaptation de la technologie aux besoins des utilisateurs.

## Les membres de la diaspora

Au départ d'une diaspora, il y a toujours un déracinement, un arrachement au territoire, au lieu d'origine, à cause d'un événement historique majeur pour le peuple concerné, événement qui est présenté comme une catastrophe. Pour nos interviewés, il s'agit d'un exil culturel, économique et politique : leur pays d'origine ne leur a pas donné les garanties nécessaires pour poursuivre les études sur place, s'insérer dans la vie économique quand ils n'ont pas été le théâtre d'événements meurtriers (guerres fratricides en Algérie, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Maroc...).

Les membres appartiennent à plusieurs réseaux sociaux numériques et le nombre de réseaux est plus élevé avec le temps passé sur Internet. Éloignés de leurs familles et de leurs amis, ils se retrouvent dans un environnement culturel et économique différent. Leur statut juridique les maintient dans la précarité. Quand ils ne sont pas étudiants avec un droit de travail limité, ils sont sans papiers et se trouvent souvent en situation d'inadaptation avec des phases d'adaptation plus ou moins longues pendant lesquelles ils sont plus fragiles.

## Les pratiques solidaires

La diaspora a été, à travers les siècles, un levier important du développement. Les transferts financiers opérés par les travailleurs migrants ou expatriés, par exemple, ont atteint, ces dernières années, des sommes supérieures au montant de l'aide publique au

développement (APD). Prenant la parole à l'occasion d'ADF 2000 (*Africa Development Forum*), le président Yoweri Museveni a décrit les Ougandais de l'extérieur comme étant la ressource la plus importante du pays. Les membres de la diaspora envoient en effet quelques 400 millions de dollars chaque année, montant qui est supérieur aux recettes d'exportation du café, premier produit agricole. Quant à l'idée selon laquelle le réseau des relations peut constituer une forme spécifique de ressources, elle est très ancienne, puisqu'on en trouverait déjà une formulation chez Hobbes qui affirmait : avoir des amis, c'est avoir du pouvoir (Hobbes, 1651, p. 83). Dans les pays d'origine, les subsides des familles émigrées sont surtout sollicités pour pallier les carences du système de protection sociale ou pour payer des frais de scolarité trop élevés. Ces actes solidaires interviennent dans un contexte particulier : relations bancaires difficiles, relations postales inexistantes, transports difficiles. Lorsque des parents ou des amis ont besoin d'argent, beaucoup de migrants interviennent, quelle que soit leur propre situation financière.

Laura Pires-Hester a proposé le concept d'«ethnicité bilatérale de la diaspora» qu'elle définit comme «l'utilisation stratégique de l'identification ethnique à une patrie d'origine, pour lui faire bénéficier des systèmes et des institutions de la patrie d'accueil» (Pires-Hester, 1999, p. 486). Mais, au-delà des sommes d'argent envoyées dans leurs pays d'origine, les membres de la diaspora se soutiennent un peu plus et profitent des possibilités offertes par les réseaux numériques pour mieux s'organiser notamment lors d'événement heureux ou malheureux. En effet, la totalité de nos enquêtés déclarent participer à des actions de solidarité nationale et internationale et considèrent qu'Internet permet d'activer les pratiques solidaires. Leur implication se traduit en transferts financiers, assistance médicale, assistance scolaire, transfert de compétences, envoi de matériels, appels téléphoniques, mais aussi participation à des

cérémonies familiales ou communautaires. En effet, les réseaux socio numériques permettent d'être en contact permanent avec la communauté d'origine. Il devient donc impossible de se soustraire aux contraintes sociales dans la mesure où l'on reste virtuellement associé à la vie du groupe. L'immédiateté de l'information impose une réaction rapide, contrairement à la communication postale qui laisse aux membres de la diaspora, la possibilité d'utiliser comme prétexte, une information trop tardive. La faculté de garder silence après réception d'un courrier ou l'incertitude de l'arrivée à bon port d'un courrier est effacé avec les réseaux socio numériques dont la règle est l'instantanéité du dialogue. Tenant compte de ces avantages, les membres de la communauté utilisent les réseaux socio numériques pour relayer les événements importants : naissance, mariage, décès et en facilitent l'organisation. Dans la banlieue parisienne, un groupe d'amis créé sur *Facebook* porte sur le décès d'un des leurs. Les photos du *deujus* accompagnées de commentaires incitent à participer à la veillée funèbre. Les personnes sollicitées peuvent cocher les cases suivantes : «participera», «ne participera pas», «participera peut-être». Une collecte est aussi organisée pour permettre de payer les frais de rapatriement du corps. Les nombreux messages déposés permettent à la famille de se sentir entourée. Mais au-delà des aspects organisationnels, les réseaux socio numériques facilitent le contrôle social. Lors d'une veillée mortuaire, une absence qui pouvait passer inaperçue est aujourd'hui rappelée par Internet. En effet, sur *Facebook*, la liste des personnes ayant coché l'item «ne participera pas» reste à jamais affichée et consultable par tous.

Le réseau *Diaspora congolaise Italia* affiche 2548 amis et on peut lire sur son mur :

«Pensons toujours au positif, le Congo a besoin de nous tous, congolais au pays et congolais de la diaspora. Créons une passerelle entre nous pour reconstruire notre pays».

À côté de ce message, un membre éprouvé informe la communauté qu'elle se trouve au Congo pour la mort de son père. S'en suivent une série de messages empathiques : « courage ma soeur, même si on ne se connaît pas plus que ça, mes condoléances... mes pensées t'accompagnent. Courage. »

Ces messages nous amènent à considérer que l'attachement au pays d'origine reste vivace dans les communautés diasporiques même s'il a tendance à s'estomper avec la durée du séjour à l'étranger. Les réseaux socio-numériques sont donc aussi des passerelles servant à fédérer les forces en vue de venir en aide aux membres restés dans le pays d'origine. Il n'est pas rare de voir s'organiser sur *Facebook* des groupes en vue de la construction d'une pompe à eau dans tel ou tel autre village.

Nous sommes donc dans des communautés hybrides, où tous les membres ne se connaissent pas mais sont prêts à se soutenir et où la volonté de reconstruction nationale côtoie l'entraide mutuelle et l'affirmation de l'identité communautaire. En effet, les membres du réseau sont liés par un sentiment subjectif d'appartenance, d'affectivité et d'esprit de groupe.

## Une obligation sociale réciproque

Concept ancien, la solidarité lie la responsabilité et le destin de chacun à ceux de tous, de sorte que chacun doit affronter les problèmes rencontrés (ou provoqués...) par un seul membre du groupe. C'est donc une démarche de personnes qui choisissent d'assister d'autres. De nos jours, il n'est pas rare de retrouver des répliques des mutualités existantes sur le Net ou de voir un réseau se former autour d'un membre charismatique reconnu comme référence identitaire ou garant moral. Les Mourides de Touba ont par exemple créé plusieurs groupes qui leur permettent de raviver leur réseau et

de garder le contact avec des membres éloignés. Très souvent, « l'enfant du pays qui a réussi » se sent investi du devoir et du pouvoir d'aider les autres. Les motivations sont altruistes (aider les autres), auto-expressives (faire valoir ses compétences), hédonistes (plaisir d'aider), oblatives etc. Les internautes ne manifestent pas toujours leur solidarité par altruisme : souvent aussi, ils le font dans le cadre d'un contrat tacite, retourner l'ascenseur (considérant les aides dont ils ont déjà bénéficié) ou parce qu'ils ont peur d'être marginalisés. Les réseaux socio-numériques permettent donc de respecter ce contrat social ou d'assouvir ce besoin de reconnaissance par les autres.

La forme diasporique est une forme d'organisation communautaire qui assure d'une existence sociale au-delà de la permanence de la menace de dispersion, d'expulsion, de déni. C'est d'ailleurs à travers cette identité commune que se greffent les actes solidaires et s'entretient la reconnaissance sociale, c'est-à-dire, le sentiment de la valeur de sa personne. Car aider, c'est se sentir capable, autonome et responsable et *Facebook* offre ce sentiment de puissance, de responsabilité qui peut se mesurer par le nombre d'amis ou le lien que ceux-ci entretiennent avec vous.

Ce sont surtout les derniers arrivants en date qui sont les plus présents dans les manifestations de solidarité et donc plus actifs sur les réseaux socio-numériques. Les aînés sont donc ici dépossédés de leur pouvoir et parfois même déconsidérés. Il n'est pas rare de les voir traités d'« acculturés ». Cela est d'autant plus marquant que la plupart des interviewés sont issus de cultures où les aînés jouissent d'un grand respect. En effet, la dimension de l'âge est prégnante dans l'ensemble des structures sociales des pays d'origine. En Afrique, par exemple, l'aîné est celui qui a eu le temps d'accumuler le plus de connaissances et d'expériences. Mais, en Europe, ceux qui auraient dû prendre les initiatives, se sentent souvent désabusés, ne comprennent plus les logiques

en œuvre dans leur pays d'origine et se détachent de la « communauté ». Parfois, ils sont simplement absorbés par des responsabilités nouvelles qui se superposent au devoir communautaire. En effet, avec la pression professionnelle, la sociabilité diminue. Les réseaux socio-numériques remplissent donc une fonction homéostatique dans la mesure où ils permettent à la communauté de conserver son équilibre de fonctionnement, cet équilibre dynamique qui la maintient en vie.

Les membres des réseaux socio-numériques sont plus enclins à soutenir un projet qui est en lien direct avec leur région d'origine. Plusieurs sites et groupes sur *Facebook* se construisent ainsi autour d'un village ou d'une ville. Le réseau *Facebook* des ressortissants de Tombouctou, par exemple, s'appuie sur un objectif commun : relater l'histoire de Tombouctou. Sur le mur, la phrase suivante revient en leitmotiv : « Originaires de Tombouctou, reconstituons ensemble le passé de notre région. » Mais au-delà des actions touchant directement la localité, 50 % des interviewés déclarent s'être associé à des actions de solidarités destinées à des personnes qu'ils ne connaissent pas et hors de leur communauté immédiate, notamment à l'occasion des catastrophes. En effet, nombre d'émigrés et leurs descendants participent d'espaces où les frontières étatiques ont perdu de leur importance et ils développent des appartenances sociétales doubles. Quelques termes semblent mieux caractériser cette situation : transnation, nation délocalisée, déterritorialisation, identités démultipliées (Appadurai, 1991, p. 191-196). En effet, être membre d'un groupe n'empêche pas d'être rattaché à un autre. Ainsi les réseaux peuvent-ils s'étendre à l'infini et les contraintes aussi ; on peut ainsi se retrouver à la fois dans un réseau professionnel, amical, spirituel et local.

La solidarité ou la prise en compte de la dépendance des uns vis-à-vis des autres rappelle le « principe d'obligations sociales réciproques » de Kant en particulier avec le concept « d'impératif catégorique » (Kiyindou, 2009, p. 209). Ce principe premier de Kant est comme un principe d'équité : tout ce qui vaut moralement pour une personne doit valoir pour tous les autres placés dans une situation semblable. La question de la solidarité nous ramène donc à celle du lien social dans la mesure où ce dernier traduit tout ce qui maintient, entretient une solidarité entre les membres d'une même communauté et qui permet la vie en commun. Francis Farrugia ajoute que « les valeurs constitutives du lien social sont celles qui, dans la conscience et l'imaginaire collectifs, ont du sens pour les membres d'une société donnée quant à la cogestion de ce qu'ils estiment être un bien commun à préserver dans l'intérêt général de la société concernée » (Farrugia, 1997, p. 10). En effet, les réseaux socio-numériques montrent une société en mouvement, une sociabilité transformée ; s'ils ne constituent pas impérativement un vecteur de solidarité, ils font apparaître des solidarités nouvelles. Ils sont le produit de stratégies d'investissement social orientées consciemment ou non vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables à plus ou moins long terme (Bourdieu, 1980, p. 2). Exister dans un réseau socio-numérique, c'est être prêt à réagir avec d'autres, à tout instant, à des situations qui concernent les autres membres connus ou pas. Ces manifestations de solidarité sont liées à des valeurs partagées, à des croyances, à une éthique et à une certaine perception de la vie et du monde. L'appartenance à un réseau socio-numérique équivaut donc à un engagement, celui de respecter les valeurs communes, valeurs co-construites et évolutives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APPADURAI, A., «Global Ethnoscapes: Notes and Queries for a Transnational Anthropology» in Fox, R. G. (dir.), *Anthropologies of the Present*, Santa Fe, School of American Research, 1991, p. 191-210.

BEAUD, J.-P. «L'échantillonnage» in GAUTHIER, B., *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Sainte Foy, PUQ, 2004.

BOURDIEU, P., «Le capital social: notes provisoires», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janv. 1980, p. 2-3.

CLAUSSE, R., *Les Nouvelles: synthèse critique*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1963.

DE BRUYN, T. et DEVELTERE, P., *Le Potentiel de la philanthropie de la diaspora. Enquête sur les modes de solidarité des communautés immigrées en Belgique*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2008.

DEGENNE, A. et FORSÉ, M., *Les Réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.

FARRUGIA, F., «Exclusion: mode d'emploi», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CII, 1997, p. 5-28.

HOBBS, T., *Le Léviathan*, Londres, Andrew Crooke, 1651.

KIYINDOU, A., *Les Pays en développement face à la société de l'information*, L'Harmattan, Paris, 2009.

KIYINDOU, A., *TIC et développement socio-économique*, Paris, Hermès Lavoisier, 2010.

MERCKLE, P., *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004.

PIRES-HESTER, L., «The Emergence of Bilateral Diaspora Ethnicity Among Cape Verdean-Americans» in OKPEWHO, I. et al. (dir.), *The African Diaspora: African Origins and New Identities*, Bloomington, Indiana University Press, 1999, p. 485-503.